Enseignement de la philosophie, formation fondamentale et intégration

Gérard Lévesque

Professeur de philosophie Cégep de Sainte-Foy

es pédagogues et législateurs québécois ont tenu à accorder jusqu'ici à l'enseignement de la philosophie une place appréciable à l'intérieur de cette formule originale que constitue notre système d'enseignement collégial. L'enseignement de la philosophie a été retenu comme un foyer central de formation générale, conçue toutefois dans l'optique toute particulière d'une formation fondamentale intégrée. Par là, les législateurs ont trouvé une solution pertinente et ingénieuse aux problèmes majeurs que pose à tout système d'enseignement la recherche d'une formation de qualité. Il s'ensuit que la dynamique du système collégial présente un équilibre délicat qu'on a avantage à bien comprendre, avant de songer à le réaménager et afin de déterminer les façons de le faire au besoin. Compromettre l'enseignement de la philosophie reviendrait à se priver d'un important principe d'intégration de l'enseignement de niveau collégial, et donc à aller à contre-courant d'un besoin dont on est de plus en plus conscient.

La diversité des connaissances et l'approfondissement

Il est très largement admis que l'enseignement collégial se doit de contribuer à la culture ou à la formation générale des étudiants, quelle que soit leur orientation professionnelle. Cela étant acquis, reste à savoir par quel type d'enseignement, par quels programmes on peut le mieux desservir cette formation générale.

Or, au sujet de la qualité de cette formation générale, il existe chez le commun des mortels une perception fort répandue. Nous sentons bien, et à juste titre, qu'une formation générale de qualité, n'est pas fermée mais ouverte : une telle formation ne peut pas être limitée à un nombre restreint de connaissances mais doit plutôt s'étendre à une certaine diversité du savoir. À cet effet on a, de par le passé et aujourd'hui encore, utilisé l'expression « polyvalence » pour désigner cette ouverture de la formation.

Mais il y a une certaine antinomie entre le fait d'élargir ou d'étendre, et le fait de renforcer ou d'approfondir. Les communications des mass media nous en fournissent un exemple éloquent. Plus on s'étend, moins on approfondit. Cette diversification des savoirs peut certes amener à toucher à beaucoup de choses, mais n'aide pas à les approfondir. C'est ce qu'on observe dans le cas du dilettantisme ou du savoir encyclopédique.

On ne peut donc pas renforcer la formation générale par le simple fait d'étendre l'esprit de l'étudiant à de plus nombreux et plus diversifiés contenus de cours.

Une solution au dilemme : la formation fondamentale

Le choix du législateur

Ce dilemme entre l'approfondissement et l'extension des connaissances constitue depuis toujours pour l'enseignement une problématique inévitable, un défi à relever. Et cette problématique est de nature à nous faire davantage prendre conscience que ce n'est pas par un simple hasard que dans l'Édition commentée du Règlement sur le régime pédagogique du collégial on insiste tant pour indiquer explicitement que la diversification ou la polyvalence des connaissances ne saurait être recherchée de n'importe quelle façon, mais doit bel et bien s'enraciner dans la formation fondamentale:

« Elle [la polyvalence] s'incarne dans des programmes qui [...] assurent une solide formation de base. Ainsi l'option pour la formation fondamentale constitue une des lignes de force du règlement : il en fait le principe intégrateur des composantes des programmes d'études ». (p. vii)

Approfondissement et intégration

Si l'on se rend attentif à l'analogie que suggère le mot même de fondement, le cas des fondations d'un édifice montre à l'évidence que la notion de fondement fait directement et immédiatement référence à quelque chose que l'on prend soin de mettre fermement en place, en premier lieu, dans le but d'assurer un support solide à ce qui lui sera par la suite ajouté. La notion de fondement nous renvoie donc d'abord à l'idée de solidité, et celle de formation fondamentale, à une solide formation de base, et non pas prioritairement à une formation diversifiée.

La formation fondamentale fait aussi référence à la diversité du savoir : les fondations appellent l'érection des diverses composantes de la structure de l'édifice ; et le tronc de l'arbre se prolonge et se ramifie en direction de multiples embranchements. Il en est de même sur le plan de la formation collégiale où, par analogie, on parle de tronc commun. C'est cette conception de l'enseignement que véhicule le Rapport Parent :

« Cette conception de l'enseignement secondaire et supérieur exige que les jeunes aient reçu au départ une solide formation de base [...] l'esprit humain appelle une culture de base qui l'épanouisse pleinement et le prépare [...] à un humanisme élargi et diversifié ». (n° 15 et 19)

Dans et par la formation fondamentale, approfondissement et extension des connaissances vont de pair ; et par là, les connaissances multiples et diversifiées cessent d'être superficielles et éparpillées, parce qu'elles s'enracinent dans une solide formation de base qui en facilite l'intégration.

La philosophie et l'intégration de la formation collégiale

L'intégration des connaissances se fait grâce aux savoir fondamentaux, du fait qu'ils constituent, selon les termes de l'Édition commentée du Règlement sur le régime pédagogique du collégial, « les assises, les concepts et les principes de base des disciplines ». Les savoirs fondamentaux sont de deux ordres : des habiletés intellectuelles et des contenus. Et, pour chacun d'eux, l'enseignement de la philosophie est pressenti comme jouant un rôle prépondérant.

Pour une intégration par la base : les habiletés intellectuelles

Les habiletés intellectuelles concernent la structuration de la pensée et le développement de la capacité de raisonnement. On peut mentionner, entre autres choses, la capacité de conceptualiser les réalités observées, la capacité d'ordonner ses idées par l'analyse et la synthèse, le développement de l'esprit critique, la capacité d'argumenter rationnellement en différenciant les jugements objectifs des prises de position subjectives ou émotives, la capacité d'identifier les différents degrés de certitude, la capacité de choisir et d'innover, etc. Parce que ces habiletés améliorent la raison dans son activité essentielle, présente en tout apprentissage, il s'ensuit que nous sommes ici en présence de savoirs de base communs à la formation tant préuniversitaire que technique. Aussi est-il impérieux que l'acquisition de ces habiletés, figurant officiellement au rang d'objectifs communs à tous les cours de philosophie, soit de mieux en mieux desservie par les cours de philosophie, de concert avec les autres disciplines. Par là, l'enseignement de la philosophie fournit un axe d'intégration pour tous les programmes d'enseignement de niveau collégial; l'enseignement de la philosophie joue alors le rôle d'un tronc commun qui ramifie la portée de son enseignement jusque dans tous les autres cours de la formation collégiale. Bien plus, parce que c'est cette même raison qui est au principe de l'agir dans les divers secteurs de la vie individuelle et sociale, nous nous retrouvons donc en présence d'une formation fondamentale, même pour l'exercice des rôles de citoyens, de parents, de conjoints, de travailleurs, etc.

Au chapitre des habiletés, il semble que l'on puisse affirmer que l'étudiant ne peut ignorer les principales facettes dont nous venons de faire part au sujet du développement de la pensée et du raisonnement, si l'on veut conclure que ses études collégiales l'ont bien formé. Et en ce sens, il serait sans doute souhaitable que l'enseignement dispensé dans les autres cours vienne appuyer le développement des habiletés amorcé à l'intérieur des cours de philosophie; car nous avons là, comme à portée de la main, un objectif commun qui donnerait corps à l'approche-programme, intégrant l'ensemble des cours.

Pour une intégration d'ensemble : une vision du monde et une philosophie de la vie

Comme tout savoir, la philosophie n'est pas qu'une méthode de recherche; et de même qu'on aurait tort de réduire la culture littéraire à l'apprentissage de la langue, de même on aurait tort de réduire la formation philosophique à l'acquisition des habiletés intellectuelles. La philosophie a des objets d'étude précis, qui sont des contenus de cours particuliers : ainsi en est-il du problème de la liberté en rapport avec la nature foncière de l'être humain, du problème de la finalité ou du déterminisme dans l'univers en général et, sur le plan du comportement, de la question des valeurs. Et ces objets d'étude constituent le plus souvent des questions fondamentales, soit pour l'ensemble de la vie humaine – telle la question du bonheur pour lequel nous faisons tout ce que nous faisons, y compris notre malheur -, soit pour une part importante de la vie humaine - comme la question de la justice pour l'étude des rapports sociaux. Quand on se met à l'écoute des jeunes, on voit aisément dans leurs propos et dans leurs faits et gestes (même si ceux-ci ne sont pas toujours aussi excessifs que le décrochage scolaire et aussi déconcertants que le suicide) qu'ils ne peuvent pas se contenter d'une éducation qui ne fait que les préparer au monde du travail et qu'ils ont grand besoin de réflexions qui les aident à donner un sens à leur vie.

Or justement, par ses contenus de cours, l'enseignement de la philosophie a officiellement eu, jusqu'ici, cette mission d'aider l'étudiant à se former progressivement une vision du monde (cours 201), une conception de l'être humain (cours 301), une philosophie de la vie et un ensemble de valeurs éthiques(cours 401), et tout cela selon une démarche rationnelle et méthodique amorcée au cours 101 et complétée à l'intérieur des trois autres cours de la séquence. On comprend aisément ce que cette perspective d'ensemble peut avoir d'utilité pour la conduite de la vie. Et, plus largement encore, les experts, même ceux de chez nous, ont toujours reconnu à la philosophie et à son enseignement un rôle important d'intégration des connaissances humaines en général :

- « La culture occidentale ne peut se comprendre sans la connaissance de la pensée philosophique [...] Le sens de bien des œuvres, celui de la culture, celui de la vie politique, ne se comprennent bien souvent qu'en rapport avec des positions philosophiques marxisme, existentialisme, personnalisme, ou autres ». (Rapport Parent, n° 929)
- « La philosophie atteint très vite aux problèmes fondamentaux de l'humain, aux questions que se pose, plus ou moins explicitement, tout esprit qui possède un certain niveau de maturité; elle s'appuie sur l'expérience de la vie et cherche à la synthétiser en une certaine signification globale ». (*Id.*, n° 923)

Les cours de philosophie visent à fournir à l'étudiant une vue d'ensemble lui permettant d'intégrer les connaissances qu'il acquiert lors de ses études ou dont il fera ultérieurement l'acquisition. Ces cours cherchent à le mettre dans la même situation avantageuse que celle du voyageur, désireux de connaître une ville, et qui bénéficie de la perspective que lui offre une montagne

surplombant toute la ville ou, encore, de la perspective que fournit un plan de la ville. Ce voyageur n'a certes pas une connaissance détaillée de la ville, dans ses moindres recoins; mais la connaissance qu'il en a lui permettra facilement de situer dans l'ensemble tel ou tel quartier qu'il pourra choisir de visiter. En termes moins imagés, on pourrait dire que:

« L'enseignement de la philosophie est capable de contribuer puissamment à l'unité de la culture générale ou de la "general education", en fournissant un lien et un fil conducteur entre les disciplines différentes, et en donnant à l'esprit un point de vue à partir duquel la place des connaissances particulières peut être évaluée ». (Déclaration des experts, Unesco, p. 4)

À titre d'exemple, l'étude du problème de la liberté mentionné plus haut, fournit des concepts susceptibles de procurer une connaissance approfondie de nombreux faits humains, aussi variés que la recherche individuelle de l'autonomie personnelle, chez tout humain comme chez le jeune de niveau collégial (liberté de choix quant à la fréquentation d'amis, quant à l'orientation scolaire ou professionnelle, etc.) et la recherche sociale et historique de la « liberté, égalité et fraternité » que constitue, pour tout un peuple, une révolution, tranquille ou pas. C'est ainsi que des faits, qui pourraient n'être connus et enseignés que de façon disparate et isolée, relevant de disciplines diverses (histoire, sociologie, psychologie), sont intégrés dans une même perspective d'ensemble,

grâce à des concepts philosophiques qui les enracinent dans une même trame de fond.

De plus, cette connaissance intégrée fournit une connaissance approfondie des faits mis en relation. Non pas la connaissance complète et détaillée à laquelle on pense quand on dit du spécialiste qu'il a une connaissance approfondie d'un sujet; celle-ci, complète et détaillée, est le fruit de disciplines plus spécifiques à l'objet d'étude et elle est susceptible de s'ajouter à la formation fondamentale, progressivement et en temps et lieu. Ce qu'apporte la philosophie, c'est une connaissance qui va au fond des choses, c'est-à-dire qui oriente l'esprit sur un aspect à ce point essentiel que, sans lui, les faits à l'étude ne pourraient pas être compris en profondeur.

Et pour l'avenir

On ne sait encore ce qu'il adviendra de la formation fondamentale et de l'enseignement de la philosophie. Une chose est certaine : des modifications à ce chapitre risqueraient de compromettre davantage l'intégration de l'enseignement et des apprentissages de niveau collégial, et donc d'aller à contre-courant d'un besoin dont le monde de l'enseignement est de plus en plus conscient. Espérons que les collèges pourront et sauront reconnaître l'importance de la formation fondamentale et de la philosophie pour assurer des apprentissages de qualité.